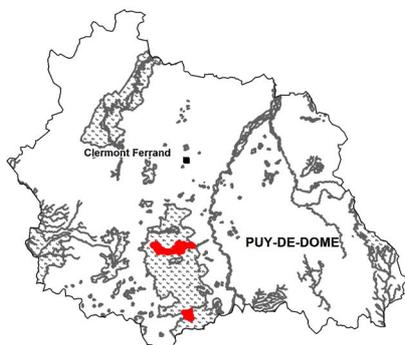




Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Puy-de-Dôme



Romain Legrand - CEN Auvergne

Site >> Gîtes à chauves-souris du pays des Couzes

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8302012
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Puy-de-Dôme
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Apchat, Ardes-sur-Couze, Champeix, Grandeyrolles, Montaigut-le-Blanc, Saint-Nectaire, Verrières
SURFACE :	1 231 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Ce site est au centre-sud du département, entre la ZPS « Pays des Couzes » «(FR8312011) à l'ouest, et la ZSC « Val d'Allier de Jumeaux à Pont-du-Château - Alagnon » (FR8301038) à l'est : <ul style="list-style-type: none">- gîtes de Saint-Nectaire (11 cavités thermales artificielles, 1 bâtiment) ;- gîtes de Montaigut-le-Blanc (196 caves, 3 anciens ponts et 1 bâtiment) ;- gîtes de Champeix (5 caves, 11 cavités artificielles, 1 bâtiment abandonné) ;- gîte d'Ardes/Couze (église et bâtiments).
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 16/03/2009
STRUCTURE ANIMATRICE :	CEN Auvergne Moulin de la Croûte, rue Léon Versepuy 63200 RIOM 04 73 63 18 27 (fax 04 73 64 04 73) cen-auvergne@espaces-naturels.fr



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1340* Prés salés intérieurs	Milieux naturels salés non côtiers en zones de suintements d'eau salée (courante ou stagnante), hébergeant une végétation halophile typique ou de roselières bordant des eaux saumâtres.	Mauvais Ponctuel (localisé à Saint-Nectaire).	Pâturage intensif avec risque de piétinement et broutage des espèces tolérantes au sel	Pratiquer une fauche extensive (tardive et sans fertilisation), ou un pâturage extensif (déprimage de printemps ou pâturage bovin tardif en août-septembre)
			Surfréquentation	Canaliser la circulation motorisée et le piétinement (mise en défens si nécessaire)
			Fertilisation, pesticides (prolifération des espèces rudérales)	Installer des bandes enherbées autour des sources entourées de cultures
			Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter ; pratiquer une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été)
			Remblai et canalisation des sources, captage d'eau minérale	Entretien manuellement les rigoles afin de favoriser l'épanchement de l'eau salée
6210 Pelouses sèches semi-naturelles 6210* Pelouses sèches semi-naturelles riches en orchidées	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais 2 % du site, surtout partie aval (montagne de la Serre).	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche, gyrobroyage)
			Plantations (résineux, Robinier, chênes truffiers) autres que haies indigènes	Ne pas planter
			Fertilisation provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales (orchidées)	Ne pas fertiliser
			Aménagements, exploitation de granulats, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation	Proscrire
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat Ponctuel.	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage
			Artificialisation des lisières, plantations de peupliers	Proscrire
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais 8 % du site, surtout dans la partie amont.	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			Drainage, retournement des sols, urbanisation	
			Colonisation par les landes et les résineux	Eliminer les ligneux colonisateurs
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
6520 Prairies de fauche de montagne	Prairies de fauche mésophiles sur sols plutôt neutres, en général au-dessus de 600 m, hautes et riches en espèces colorées (souvent dominées par les composées, ombellifères, campanules, renoncules, légumineuses, gentianes, scrophulaires...)	Inconnu	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)
			Drainage, retournement des sols, urbanisation	
			Colonisation par les landes et les résineux	Eliminer les ligneux colonisateurs
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
8220 Pentes rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable Ponctuel.	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation)
			Exploitation de la roche	Proscrire
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable Ponctuel (0,2 % du site).	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les Chamois et chèvres sauvages)	Mettre en défens les sites trop abrutis Maintenir un pâturage occasionnel par le bétail, voire faucher
			Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique	Nourrir le bétail en dehors de l'habitat
			Envahissement par les ligneux	Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe
			Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de la roche, circulation de tout-terrain	Proscrire
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies, saulaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais 4 % du site, une grande partie du linéaire de la rivière.	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau
			Travaux de nettoyage	Maintenir la strate arbustive Eviter l'apport de produits chimiques
			Tassement du sol humide, déstabilisation des berges	Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes de prairie)
			Création de pistes, aménagements, carrières	Proscrire
			Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (barrage) et lâchers	Ne pas créer de nouveaux barrages, étaler si possible les lâchers
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau
				Nettoyer le ruisseau de Farges (accumulation de matières organiques suite aux rejets des productions fromagères)
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1163 Chabot commun	Petit poisson (10 à 17 cm de long) à grosse tête aplatie et corps en forme de massue, recouvert de mucus ; opercule terminé par une petite épine, robe gris-vert tachée de brun avec souvent des bandes transversales, assurant un bon camouflage, nageoires pectorales en large éventail de part et d'autre de la tête, première nageoire dorsale épineuse. Adeptes des eaux courantes fraîches et bien oxygénées, à fond sableux ou rocailleux : cours supérieur des rivières et torrents, mais aussi ruisseaux de plaine et lacs bien oxygénés (souvent associé à la Truite commune).	Favorable Ensemble du linéaire de rivière.	Création d'ouvrages au fil de l'eau (réchauffement de l'eau et obstacle aux déplacements des poissons et sédiments)	Maintien du débit réservé pour éviter le réchauffement Effacer les obstacles ou installer des passes à poissons adéquates Moduler les lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau Préserver les radiers
			Travaux et aménagements modifiant le fond du lit	Installer des dispositifs de franchissement des cours d'eau lors du débardage forestier
			Pollution de l'eau	Mettre en place des bandes enherbées au bord des cours d'eau (rôle filtrant), ne pas planter de résineux pour ne pas acidifier
			Colmatage des sédiments grossiers par des fines	Poser des filtres lors de vidanges d'étangs ou de travaux dans le lit mineur
			Piétinement des cours d'eau par le bétail	Ne pas aménager de zones d'abreuvement dans les cours d'eau
			1303 Petit Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes
Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)			
Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert			
Défrichement, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts			
Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)			
Installation d'éoliennes	Mettre en oeuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences			
Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris Ne pas traiter juste au moment			

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après
1304 Grand Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 6-7 cm de long et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, fauve grisâtre dessus, chamois dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat Gîtes d'hibernation et de reproduction surtout à Saint-Nectaire et Montaigut, territoire vital sur l'ensemble du site. Plus importante concentration de Rhinolophes de la région Auvergne.	Voir 1303	Voir 1303
1305 Rhinolophe euryale	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 30-32 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun à brun-roux dessus, blanc crème dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation dans de profondes cavités naturelles, colonies de reproduction dans les cavités à température et humidité stables.	Mauvais Gîtes d'hibernation et de reproduction surtout à Saint-Nectaire et Montaigut, territoire vital sur l'ensemble du site. Disparu suite à l'éboulement de la cavité où il était noté ?	Voir 1303	Voir 1303
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat Gîtes d'hibernation et de reproduction surtout à Saint-Nectaire et Montaigut, territoire vital sur l'ensemble du site. Plus important site pour la reproduction de la Barbastelle en Auvergne.	Voir 1303	Voir 1303
1321 Murin à oreilles échancrées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échancrées. Adeptes des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	Inconnu Gîtes d'hibernation et de reproduction surtout à Saint-Nectaire et Montaigut, territoire vital sur l'ensemble du site.	Voir 1303	Voir 1303
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 25-30 cm d'envergure, à pelage brun (dos) et blanc (ventre), oreilles très longues, museau rose. Adeptes des forêts feuillues âgées. Hibernation surtout solitaire et dans les arbres, colonies de reproduction en sites variés (arbres creux, bâtiments)	Inconnu Gîtes d'hibernation et de reproduction surtout à Saint-Nectaire et Montaigut, territoire vital sur l'ensemble du site.	Voir 1303	Voir 1303
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les	Inconnu Gîtes d'hibernation et de reproduction surtout à Saint-Nectaire et Montaigut, territoire vital sur l'ensemble du site.	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	toitures, parfois cavités)			
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélide (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Favorable Ensemble du linéaire de rivière.	Pollution de l'eau Création de pisciculture Création de route Déboisement et aménagement des berges Drainage des marais et tourbières, rectification et calibrage des cours d'eau Fragmentation des habitats Développement de plantes exotiques réduisant les potentialités alimentaires	Ne pas polluer l'eau La protéger pour éviter les prélèvements de poissons Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment) Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Site le plus important :

- du département pour les chauves-souris (16 espèces pour 1 700 individus) ;
- pour la reproduction de la Barbastelle en Auvergne ;
- du point de vue de la concentration des rhinolophes en Auvergne ;
- en France pour la reproduction du Vespertilion de Daubenton (400 individus).

3 sous-ensembles (gîtes de Champeix, Saint-Nectaire et Montaigut-le-blanc) sont dans la même vallée (Couze Chambon), d'où d'importants échanges de population.

L'enjeu est donc essentiellement de concilier les activités humaines avec la présence des chauves-souris (risques de destruction des gîtes estivaux et hivernaux suite aux réfections, aménagements, éboulements, à la fréquentation...).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

De façon globale, il est préconisé :

- d'augmenter, en quantité et en qualité, la capacité d'accueil des gîtes (caves), le réseau de haies et de mieux associer la population locale (cohabitation homme/chauves-souris) ;
- de maintenir les activités agricoles extensives, qui constituent un bon compromis entre production économique et maintien de la biodiversité. Il s'agit notamment de soutenir l'élevage à l'herbe et les productions utilisant du foin ;
- de maintenir les nombreux espaces verts dans le tissu urbain (parcs, jardins...), qui permettent aux chauves-souris de passer de leur gîtes urbains aux zones de chasse rurales.

Objectif 1 : Préserver les territoires de chasse des chauves-souris

- améliorer les connexions écologiques entre les habitats ;
- favoriser les effets de lisières ;
- limiter la fragmentation des habitats.

Objectif 2 : Préserver les gîtes des chauves-souris

- assurer la tranquillité de la faune ;
- aménager les gîtes pour les chauves-souris.

Objectif 3 : Préserver les milieux naturels remarquables

- maintenir une richesse spécifique élevée ;
- maintenir les pelouses sèches ;
- conserver la flore halophile ;
- restaurer la qualité de l'eau ;
- entretenir l'existant.



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1802.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site de la DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

SOURCES

Opérateur : CEN Auvergne

Document d'objectifs « Zone Spéciale de Conservation « Gîtes à chauves-souris du Pays des Couzes » site FR8302012 (1 266 ha) »

Charte Natura 2000 « site FR8302012 « Gîtes à chauves-souris du Pays des Couzes » »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

INTERLOCUTEUR À LA DDT DU PUY-DE-DÔME

Julien CHAMBONNIERE

Service Eau Environnement Forêt

Tel 04-73-42-16-41

Mel : julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr

